

Arrêté du 12 novembre 2010 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au SAR d'Agen
NOR : JUSB1029932A

La ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu l'arrêté du 17 février 2005 instituant des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services administratifs régionaux des cours d'appel ;

ARRÊTE

Article 1

Mademoiselle BARCARO Sandra, adjointe administrative de deuxième classe, est, à compter du 1er janvier 2011, nommée régisseuse suppléante du service administratif régional de la cour d'appel d'Agen en remplacement de Mademoiselle MAUROUX Mylène.

Article 2

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel d'Agen en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait à Paris, le 12 novembre 2010

La ministre d'État, garde des sceaux, ministre
de la justice et des libertés,
Par délégation la chef du département de la
gestion administrative et prévisionnelle des
personnels de greffe

Françoise LESTRADE